

Bruxelles Patrimoines

40

Printemps 2026

U

Dossier

**ART DÉCO,
RÉSOLUMENT MODERNE**



Jardins privés à l'entre-deux-guerres

Une politique de protection en évolution

CATHERINE LECLERCQ

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT SITES PATRIMOINE NATUREL, URBAN.BRUSSELS

NDLR

Dans la continuité de l'article précédent, nous nous intéressons ici aux jardins des maisons privées. Une analyse des arrêtés de classement permet de formuler quelques observations intéressantes sur l'évolution de la politique de protection au sein de la Région bruxelloise.



Jardin van Buuren, av. Léo Errera,
Uccle (E. Stoller, 2023 © urban.brussels).

Si l'on étend la question du style Art Déco dans l'aménagement des jardins à celui des habitations de l'entre-deux-guerres, on constate qu'en Région de Bruxelles-Capitale, seuls un petit nombre d'entre eux sont protégés légalement : si une multitude d'habitations privées Art Déco ont été protégées sans leur écrin de verdure, certains de ces derniers ont cependant été intégrés dans la protection, soit en tant que monument, ou en tant que site. Enfin, une petite partie de ces jardins a été protégée individuellement, soulignant leur intérêt intrinsèque. Il subsiste également un certain nombre de jardins de l'entre-deux guerre qui ne sont pas protégés mais dont des données d'archives confirment la valeur patrimoniale.

Une deuxième observation est que la conception du jardin fait rarement partie de la demande de permis de bâtir. Cela peut expliquer pourquoi dans le passé, il y avait peu d'attention pour le jardin lors du classement ou de l'inscription sur la liste de sauvegarde de ces biens. En outre, l'absence de plans soulève non seulement des questions sur l'auteur et le design, mais aussi sur la date de conception du jardin. Dans quelle mesure celui-ci correspond encore à son état d'origine, puisque la végétation, par sa nature vivante, évolue dans le temps.

Les archives d'architectes et d'architectes paysagistes peuvent fournir des informations directes et indirectes sur l'auteur, la conception et les plantations. Les documents iconographiques constituent une autre source importante, comme les recherches dans le dossier du jardin du musée Van Buuren l'ont démontré : des photos de famille banales peuvent aider à comprendre l'évolution d'un jardin. Les photographies aériennes historiques montrant la structure des jardins sont également particulièrement utiles pour identifier les tracés et plantations ainsi que leur évolution au cours du temps. Enfin, les recherches menées sur le terrain, en identifiant les traces matérielles de la conception originale et un inventaire des espèces végétales et arborescentes présentes peuvent permettre de déterminer l'authenticité et l'évolution du jardin étudié.

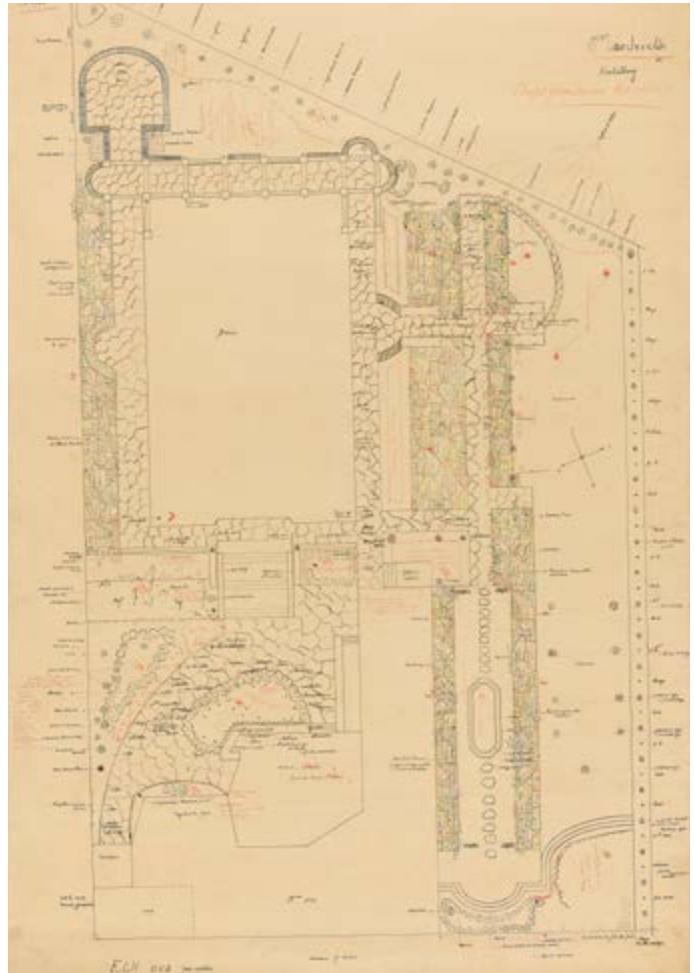


FIG. 1
J. Buysens, dessin du jardin, 1934 maison A. Vandeveld, av. Jacques Sermon, Ganshoren (© CIVA Collections, Brussels).

JARDINS PROTÉGÉS (PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DES CONSTRUCTIONS)

MAISON A. VANDEVELDE ET SON JARDIN

AGRBC du 16/07/2015 classant comme monument certaines parties de la maison A. Vandeveld et son jardin sis avenue Jacques Sermon 25 à Ganshoren

La maison a été construite pour Aimé Vandeveld selon les plans d'Antoine Pompe (et transformée par A. et Y. Blomme). La demande d'autorisation de bâtir date de 1922, et les plans du jardin sont signés Jules Buysens en 1934.



FIG. 2
Jardin de la maison A. Vandevelde, av. Jacques Sermon, Ganshoren
(E. Stoller, 2023 © urban.brussels).

Les paysagistes de l'entre-deux-guerres

Figure incontournable parmi les paysagistes de l'entre-deux-guerres, Jules Buyssens (1872-1958), responsable des jardins de l'Exposition Universelle de 1935 et créateur de l'association et de la revue « *Le nouveau jardin pittoresque* » (1913-1940), est l'auteur de nombreux jardins publics et privés. Parmi ses œuvres publiques remarquables, citons notamment le jardin Jean Massart et le parc d'Osseghem. Jules Janlet (1880-1973) fut, quant à lui, un pionnier du jardin régulier moderne en Belgique, alliant discipline architecturale et sensibilité végétale. Moins connu que Buyssens, il représente une autre voie de la modernité paysagère, plus sobre et raffinée, et reste aujourd'hui reconnu notamment pour le Square Armand Steurs, chef-d'œuvre de synthèse entre géométrie et nature. Louis Van der Swaelmen (1883-1929) participa quant à lui à l'aménagement des cités-jardins du Floréal, du Logis et de la Cité moderne.

Il s'agit ici d'une œuvre particulièrement réussie, où architecture et nature dialoguent de manière harmonieuse. La façade arrière de la maison, donnant l'illusion d'une grande maison de campagne anglaise, est encadrée d'une végétation typique : des plantations arbustives habillent le pied des façades, une vaste terrasse en cassons de pierre bleue est accompagnée de plusieurs zones plantées. Des ifs taillés en topiaire encadrent un large escalier menant à la seconde partie du jardin, constituée d'une zone engazonnée. Cet escalier est composé en partie de cassons de grès et de pierre bleue. Il est ponctué à ses extrémités par des massifs de résineux, et deux buis taillés en boule sont présents au pied. Une vaste pelouse rectangulaire occupe le centre de la parcelle ; elle est longée au nord et au sud par un sentier rectiligne en cassons de grès, et ponctué à chaque coin d'un if. La troisième partie du jardin est occupée par un petit pavillon semi-circulaire, adossé au mur d'enceinte du jardin. L'aspect courbe est souligné par la présence de pilastres de briques peintes en blanc et d'un chapiteau en pierre bleue, situés à l'avant plan de celui-ci. Une terrasse de dalles en cassons de grès occupe l'espace situé entre les pilastres et le pavillon. Au centre de cette terrasse, une fosse circulaire est aménagée où un exemplaire remarquable d'érable plane s'épanouit (FIG. 1 et 2).

HÔTEL DANCKAERT ET SON JARDIN

AGRBC du 07/07/2016 classant comme monument la totalité de l'hôtel Danckaert et une partie de son jardin sis rue Meyerbeer 29-33 à Forest.

AGRBC du 02/05/2024 classant par extension comme monument de la partie ouest de l'ancien jardin de l'hôtel Danckaert sis rue Meyerbeer 35 à Forest.

La propriété sise rue Meyerbeer a été conçue en 1922 par l'architecte Jean-Baptiste Dewin à la demande de l'ingénieur Jean Danckaert, industriel et propriétaire d'une usine de production de machines-outils à Anderlecht. Il s'agit d'une grande propriété qui se développe rue Meyerbeer et rue de la Mutualité comprenant une maison trois façades, une roseraie et un jardin de plus de 30 ares s'étend à l'arrière et le long de la rue de la Mutualité.

Il s'agit d'un jardin ornemental simple et dégagé, composé sur base d'un tracé qui part de l'extrémité est de la roseraie, se poursuit en



FIG. 3
La roseraie du jardin de la villa Danckaert, rue Meyerbeer, Forest
(E. Stoller © urban.brussels).



FIG. 4
Le jardin de l'hôtel Wielemans, rue Defacqz, Bruxelles
(E. Demelene, 2024 © urban.brussels).

forme de fer à cheval, lui-même sous-divisé en une promenade en 8 et une extension en arc de cercle. Le tracé structurant le jardin, a été conçu à l'époque dans le but de créer un cadre cohérent à l'échelle de l'hôtel (FIG. 3).

La lisière du jardin est bordée d'arbres à haute tige et de plantations arbustives. Cet alignement d'arbres d'essences variées (érables, tilleuls, peupliers et hêtre pourpre) constitue la toile de fond de la propriété et lui apporte une réelle intimité par rapport au cadre urbain.

Bien que le nom du concepteur du jardin ne figure sur aucun document d'archives, il est fort probable que Jean-Baptiste Dewin lui-même en soit l'auteur, car il l'a déjà été pour d'autres jardins accompagnant des édifices dont il était l'architecte. Caractéristiques sont les liens étroits entre l'intérieur et l'extérieur de la villa, comme dans le cas des vitraux ornés de cerises et de feuillages rappelant le merisier du jardin, et la roseraie est évoquée à l'intérieur de la villa par le pourtour décoratif de la cheminée de la salle-à-manger orné de roses. De plus, la composition même du jardin, avec son chemin de promenade bien dessiné, n'est pas sans rappeler lui non plus le langage décoratif de Dewin, notamment ses fleurs stylisées.

HÔTEL WIELEMANS ET SON JARDIN

AGRBC du 22/09/1994 portant classement comme monument de la totalité de l'hôtel

Wielemans, en ce compris l'ensemble du jardin sis rue Defacqz 14 à Bruxelles.

Ce bâtiment inspiré par l'architecture hispanique-mauresque, fut conçu en 1925 par Adrien Blomme pour Léon Wielemans et son épouse. Le jardin fut également tracé sur le modèle andalou, l'eau y règne en fontaines, bassin, rigoles et ruissellements.

Il n'y a pas de plan signé de la main de l'architecte pour ce jardin, mais tout laisse à penser que c'est A. Blomme qui l'a dessiné en raison du lien très fort entre le jardin andalou et l'hôtel (FIG. 4).

VILLA « LES HÊTRES » ET SON JARDIN

AGRBC du 10/02/2022 classant comme monument la totalité de la villa « Les Hêtres » sise rue Kasterlinden 69 à Berchem-Sainte-Agathe, ainsi que comme site la totalité de son parc.

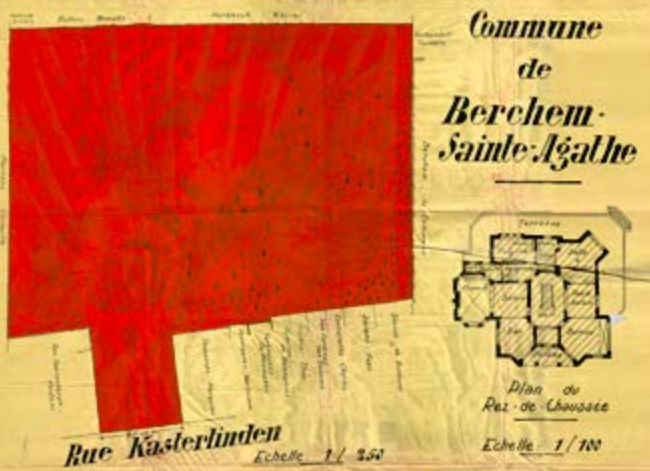
La villa « Les Hêtres » a été construite en 1927 par Émile De Boelpaep pour Paul Koninckx, co-proprétaire de la firme coloniale « Gérard Koninckx Frères » spécialisée dans l'importation de fruits provenant du Congo belge. Elle s'implante en retrait de voirie, dans un parc de près d'un hectare. Celui-ci présente un aménagement typique de l'époque : plusieurs boucles de promenade le parcourent, il est agrémenté d'essences remarquables telles que des cèdres bleus de l'Atlas, un araucaria, magnolias, des

1. voir article pp 128-143

2. COURTOIS, R., HECK, M., Adrien Blomme. *Travaux d'architecte*, Société Centrale d'Architecture de Belgique (SCAB), Bruxelles, 1978

VENTE PUBLIQUE
d'une Très Belle et Luxueuse
PROPRIÉTÉ
· Les Hêtres ·
avec **VILLA et PARC MAGNIFIQUES**
GARAGES et NOMBREUSES DÉPENDANCES
(Ecuries - Tennis - Chenil - Chalet - Rotonde - Serres - Etc...)
de 1 Ha. 16 a. 95 ca.
à **BERCHEM SAINTE-AGATHE, rue Kasterlinden. 69**
(A 1 KILOMÈTRE DE L'AUTOSTRADÉ)

Le Notaire **Lucien CARLY**, résidant à Ixelles, 30, Chaussée de Viergeat, à ce commis par jugement du Tribunal de Première Instance à Bruxelles, en date du 6 juin 1956, vendra publiquement, sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du Second Canton de Bruxelles, à ce spécialement délégué, en la (SALLE A), de la Salle des Ventes par Notaires, 23, rue du Nord, à Bruxelles, le bien ci-après décrit et figuré :



Commune
de
Berchem-Sainte-Agathe

Rue Kasterlinden
Echelle 1/250

Plan du
Rez-de-Chaussée
Echelle 1/100

Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Une Très Belle et Luxueuse PROPRIÉTÉ, désignée *Les Hêtres*, avec villa, parc, garages et nombreuses dépendances, sis 69, RUE KASTERLINDEN. Cette propriété présente à la fois un développement de façade d'environ 25 mètres. Elle est répartie en plusieurs sections A, n° 193/2, 193/3, 193/4, 193/5, 193/6, 193/7, 193/8, 193/9. Cette propriété comporte :

A. GRANDE ET LUXUEUSE VILLA, ayant :

Un rez-de-chaussée : Porche et dégagement d'entrée, hall central avec escalier principal, réduit sous l'escalier, à droite bureau parqué de chêne avec cache-radiateur et portes en fer forgé, salon avec tapis plus, salle à manger parquée de chêne, avec loggia et cache-radiateur, à gauche, bar avec placards recouvert de linoléum, huit lamberts en bois poli, vitrine à quatre rayons et glace ogivale, vitrine à trois rayons, salon avec placards recouvert de linoléum, cache-radiateur, faïence lauriers de bois, commode en chêne, loggia et cache-radiateur, glace ogivale et linoléum, dégagement de l'escalier de service, escalier débordé vers arrière, vitrine avec porte d'axe en fer-à-cheval, w.c. Devant cuisine avec revêtement des murs en carreaux de faïence, évier double et sommier, office avec lambert en carreaux de faïence, évier double, grande terrasse avec escalier vers le parc.

Un second : Dégagement de l'escalier avec lambert en carreaux de faïence, armoire, chauffage avec chaudière (hors d'usage), boiler deux cases à charbon, une cave avec boiler au gaz pour la distribution d'eau chaude, cave à provisions, deux toilettes à vins, abri avec ses et suite de secours, garage pour deux voitures, buanderie avec prise d'eau au robinet, pompe au ciment, une cave, w.c., dégagement vers jardin, loggia de conciergerie composée de dégagement d'entrée, w.c., cuisine avec prise d'eau au robinet et deux pièces.

RENSEIGNEMENTS
LIBRE D'OCCUPATION le 6 juin 1956
VISITES : Mercredi et samedi, de 10 à 17 heures.
Séance de vente : Mercredi 6 Juin 1956, à 14 h. 30
FRAIS 20 %, tout compris.

Les interestedes sont priés de se rendre d'un instant de leur avis de souscription, de leur contenu et contenu de mariage.
RENSEIGNEMENTS et AFFICHES avec plans à obtenir au Étude de Notaires vendant.

Notaires : 1952/53, 20, rue de Banne, Bruxelles, 22, 10-10-50

FIG. 5
Affiche de vente de la Villa « les Hêtres », 1956
(© Archives de la commune de Berchem-Sainte-Agathe).

massifs d'azalées, et de bien d'autres essences. Une pièce d'eau garnie d'une vasque Art Déco flanquée d'un banc en rocaïlle ainsi que plusieurs fabriques complètent cet aménagement.

Ce parc, dont l'auteur reste inconnu, comporte de nombreux sentiers en cassons de pierre bleue ainsi qu'une roseraie avec margelle, décrite dans l'affiche de la vente publique de 1956 (FIG. 5).

VILLA GOSSET ET SON JARDIN

AGRBC du 10/03/1994 portant classement comme monument de la totalité de la villa, des grilles d'entrée, de l'habitation du conciergerie et du jardin sis avenue de l'Horizon 21 à Woluwe-Saint-Pierre.

La villa Gosset figure parmi les réalisations les plus remarquables de l'architecture Art Déco. Ses plans ainsi que ceux de la conciergerie et du pavillon d'entrée ont été conçus en 1928 par l'architecte Adrien Blomme (1878-1940) à la demande de l'industriel Gosset, pour lequel il réalisa également l'usine de cigarettes Saint-Michel à Molenbeek. Dans le jardin de la propriété se trouvent également d'autres constructions dont un pavillon et un club-house réalisés quelques années plus tard par l'architecte Jules Ghobert. La villa, construite sur un plan symétrique, est d'apparence massive. Édifiée au cœur d'une vaste propriété, elle s'ouvre largement vers l'extérieur.

Le jardin avant est très structuré, tandis que l'arrière se décline en différentes zones avec plusieurs pelouses délimitées par des sentiers droits ou courbes, ponctuées par des haies, ainsi qu'une partie boisée. Ce jardin, aux tracés géométriques, qui fait face à la villa, est agrémenté en son centre d'une pièce d'eau en forme de croix, cernée de dalles de cassons en pierre bleue (FIG. 6). Sa taille et sa composition soignée sont restées inchangées au cours du temps (FIG. 7). Cependant, aucun plan, aucune archive ne permet d'attribuer ce jardin de manière certaine à un concepteur qui pourrait bien être Adrien Blomme lui-même, car en effet, A. Blomme « s'attache à l'urbanisme, aux jardins sans toutefois les dissocier de l'architecture »².

JARDIN DU MUSÉE VAN BUUREN

AGRBC du 17/04/1997 classant comme site le jardin du musée Van Buuren av. Léo Errera 25 à Uccle.

Le jardin van Buuren se compose de plusieurs parties distinctes qui correspondent à des acquisitions successives. De cet ensemble, nous ne retiendrons ici que le « jardin pittoresque » (1927) dont Jules Buysens est l'auteur. En haut du terrain, parallèlement à l'avenue Errera, des arcades et plates-bandes forment une petite roseraie destinée surtout à assurer l'intimité et à oublier la voirie; mais aussi à donner une assise à la maison. Le restant du terrain étant en forte déclivité, il fallait éviter de donner l'impression visuelle désagréable d'une habitation versant dans un trou. Le long de l'avenue Adolphe Dupuich, un chemin en granit est créé, celui-ci étant structuré d'une pergola alliant bois et maçonnerie de briques, le tout menant au charmant pavillon. Sur le troisième côté un petit ruisseau artificiel descend en cascades. La pelouse centrale, très pentue, est ainsi entourée de conifères et arbres variés, mais surtout d'érables japonais. C'est un jardin de printemps surtout intéressant lorsque les tulipes, autres bulbes et azalées de l'Himalaya sont en fleurs (FIG. 8).

Le cas de ce classement est très intéressant car il a précédé celui de la maison construite pas les architectes Govaerts et Van Vaerenbergh (1928), qui elle, a été classée en totalité 4 ans après. Cela démontre le caractère exceptionnel de ce jardin, qui fait partie depuis 2023 de l'itinéraire européen des jardins historiques, devant ainsi le premier espace vert belge au sein du prestigieux réseau international créé par le Conseil de l'Europe.

VILLA EMPAIN ET SON JARDIN

AGRBC du 12/07/2001 inscrivant sur la liste de sauvegarde comme monument, les façades et la toiture de l'hôtel Empain, le bâtiment annexe des communs, ainsi que certaines parties intérieures dudit hôtel, et comme site le jardin entourant le bien sis 67 avenue Franklin Roosevelt et Avenue Victoria 32 à Bruxelles

AGRBC du 29/03/2007 classant comme monument certaines parties de l'Hôtel Empain et du bâtiment annexe, ainsi que la totalité du jardin entourant le bien, sis 67 avenue Franklin Roosevelt et avenue Victoria 32 à Bruxelles.

Le bâtiment élevé en 1930 est implanté au milieu d'un vaste jardin clos de grilles en bronze à motifs de losanges, insérées entre des dîs de pierre. Si un dessin de la villa et son jardin



FIG. 6
La villa Gosset et son jardin avec le bassin à l'avant plan, av de l'Horizon, Woluwe-Saint-Pierre (E. Stoller © urban.brussels).



FIG. 7
Vue aérienne de la villa Gosset et son jardin en 1935 (<https://bruciel.brussels>).



FIG. 8
La roseraie du jardin du musée van Buuren, av. Errera, Uccle (A. de Ville de Goyet 2014 © urban.brussels).

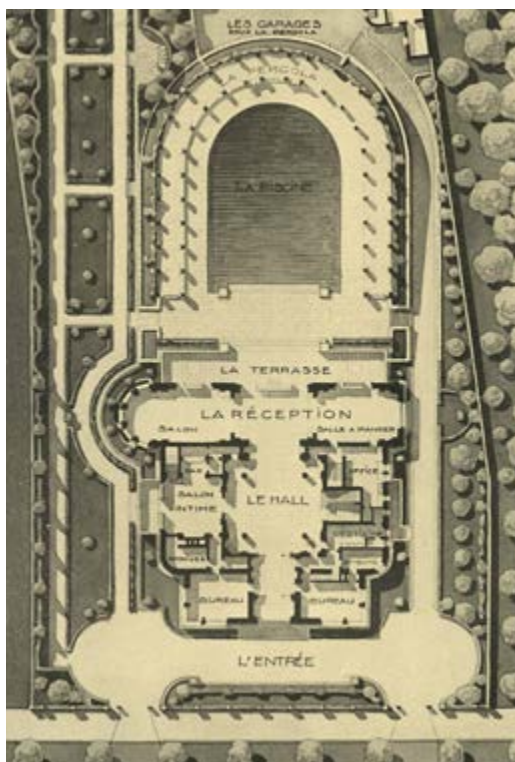


FIG. 10
Vue du jardin de l'ancienne maison d'Oscar Bossaert, av. Panthéon, av. de la Liberté, Koekelberg (E. Stoller, 2022 © urban.brussels).

FIG. 9
M. Polak, plan d'archives de la villa Empain avec jardin, 1932, av. Franklin Roosevelt, Bruxelles (© CIVA Collections, Brussels).

signé par Michel Polak existe bien (FIG. 9), rien ne permet d'affirmer qu'il a effectivement réalisé celui-ci dans son intégralité. Par ailleurs, les occupants successifs ont également pu le modifier par la suite.

Ce jardin constitue le complément indissociable de la villa et a été pensé pour mettre celle-ci en valeur, avec sa remarquable piscine conçue comme un miroir d'eau reflétant la façade arrière de la maison. Les autres éléments dessinés sur le plan et présents encore aujourd'hui sont la pergola et certains arbres remarquables.

ANCIENNE MAISON D'OSCAR BOSSAERT ET SON JARDIN

AGRBC du 30/06/2022 classant comme monument l'ancienne maison d'Oscar Bossaert et son jardin sis avenue du Panthéon 1 – avenue de la Liberté 2 à Koekelberg.

Cette villa d'angle édifée en style Art Déco en 1930 par l'architecte Albert Callewaert comportait un jardin arboré aux tracés géométriques délimitant des zones de pelouses. Une partie de

ce jardin a depuis, été lotie et bâtie. Aujourd'hui ne subsistent que deux allées pavées délimitant trois zones de pelouses (FIG. 10).

MAISON GRÉGOIRE ET SON JARDIN

AR du 23/06/1982 classant comme monument, les façades et toitures, ainsi que l'architecture intérieure de la maison sise Dieweg n° 292 à Uccle.

AGRBC du 22/12/2010 classant comme site la totalité du jardin entourant la maison Grégoire sis Dieweg 292 à Uccle.

Cet immeuble est l'œuvre de l'architecte Henry van de Velde (1863-1957). Il a été construit en 1933 à la demande du docteur Charles Grégoire, professeur de médecine de l'Université Libre de Bruxelles. Cette maison unifamiliale à trois façades témoigne de la mise en pratique des théories de van de Velde : lignes pures, volumétrie épurée, sobriété et clarté de conception qui ont fait de l'œuvre de van de Velde une étape essentielle dans l'évolution de l'architecture moderne.



FIG. 11
Vue du jardin de la maison Grégoire, Dieweg, Uccle
(E. Stoller, 2021 © urban.brussels).

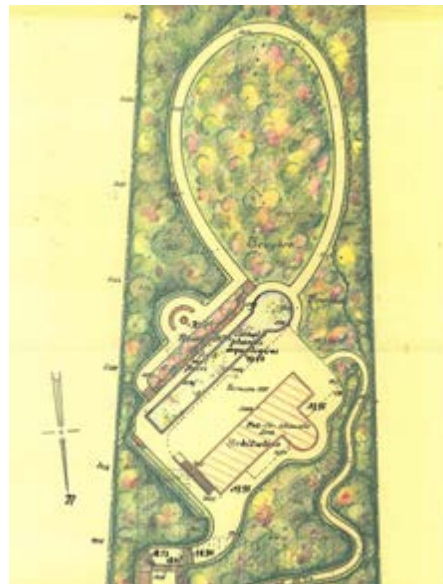


FIG. 12
Jules Buyskens, projet de 1935 pour le jardin du Dr. Ley,
non réalisé (© CIVA Collections, Brussels).

Le bâtiment est précédé d'un jardin, délimité par une clôture composée de pilastres et de ferronneries métalliques conçues par Henry van de Velde. Un garage semi-enterré a été implanté dans le courant des années 1950 dans le respect du projet original. Son accès a été traité de manière organique (pente et muret en moellons envahis de végétation) afin de préserver le caractère du jardin à front de rue. Le jardin arrière, dont l'aménagement paysager aurait également été conçu par Henri van de Velde, témoigne d'une composition particulière permettant des relations spatiales et visuelles étroites entre celui-ci et la maison, reflétant le plan original. Une analyse des séquences et des vues profondes montre que la configuration du jardin est intimement liée à celle de la maison.

D'une superficie approximative de 1,5 ares, il comporte plusieurs ligneux comme le pin sylvestre et le pin noir d'Autriche. Une chambre de verdure délimitée par des ifs d'Irlande est présente au centre du jardin. Au-delà de ces ifs, au fond du jardin, une terrasse en moellons agrémentée d'un banc ménage un lieu intime. Un sentier en dalles de grès parcourt le jardin et se termine en petite terrasse à droite de la façade arrière. Une collection de pierres provenant du docteur Grégoire subsiste également dans le jardin (FIG. 11).

A nouveau, aucun plan n'a permis d'attribuer la paternité du jardin à Henry Van de Velde.

MAISON DU DOCTEUR LEY ET SON JARDIN

AGRBC du 16/02/1995 portant extension du classement comme monument à la totalité de l'habitation du Dr. Ley et comme site de ses abords sis avenue du Prince d'Orange n°200 à Uccle.

Cette grande villa, œuvre de Louis Herman De Koninck, s'implante sur un terrain dont la topographie impose un accès depuis la rue par un long escalier à deux volées.

Un premier classement le 22/02/1984 ne visait que certaines parties de la villa ; le classement fut ensuite étendu à la totalité du bien et le jardin fut classé comme site.

Ce jardin avait, en 1935, l'aspect d'une lande à bruyère et à myrtilles parsemée de jeunes bouleaux et de chênes. Le terrain ayant été déboisé durant la Première Guerre mondiale, il fut progressivement recolonisé par une végétation secondaire de sol relativement acide. Le commanditaire de la villa fit alors appel à Jules Buyskens pour aménager le jardin : le paysagiste proposa un plan d'aménagement qui ne fut finalement jamais réalisé (FIG. 12). Le jardin



FIG. 13A
Vue aérienne de la villa Coene et son jardin en 1953 (<https://bruciel.brussels>).



FIG. 13B
Vue aérienne de la villa Coene et son jardin en 2004, loti partiellement (<https://bruciel.brussels>).

a alors évolué et présente une végétation naturelle avec un caractère boisé prononcé.

VILLA COENE ET SON JARDIN

AGRBC du 02/04/1999 inscrivant sur la liste de sauvegarde comme monument la totalité de la villa Coene et, comme site une partie de son jardin, sis avenue Jean et Pierre Carsoel, 198 à Uccle.

Cette villa, construite en 1937, est l'œuvre des architectes associés Alexis Dumont et Marcel Van Goethem.

Si l'orthophotoplan de 1953 montre une composition soignée et géométrique du jardin d'origine conçu comme un complément à la maison, dont l'auteur est inconnu, son lotissement au début des années 2000 en a fait disparaître la majeure partie (**FIG. 13A et 13B**). Le jardin a été décrit dans la littérature d'époque comme suit : au centre d'un chemin dallé, une pelouse était bordée d'un étroit parterre de rosiers. Vers l'extrémité de la pelouse se trouvait une rocaille, et une ceinture de rosiers achevaient la décoration centrale. Actuellement, on retrouve des traces de cet aménagement dans le jardin avant.

JARDINS NON PROTÉGÉS

LA WITHUIS

AR du 25/2/1985 classant comme monument l'habitation dite « Withuis » notamment façades, les toitures, l'intérieur et le mobilier, sise 183, avenue Charles Woeste à Jette.

Pour la maison mitoyenne avec jardin de ville de Joseph Diongre conçue pour Jef Mennekens à Jette, avenue Charles Woeste. (voir aussi pp 144-155 dans ce numéro), une esquisse pour le jardin de Diongre a été conservée.

Le projet daté de 1926 présente un motif géométrique et asymétrique remarquable qui s'harmonise avec la forme du terrain. Bien que le dessin ne soit plus visible aujourd'hui, sa réalisation a été prouvée par un élément minéral conservé (**FIG. 14**).

VILLA VANDELDELDE

AGRBC du 15/05/2006 classant comme monument la totalité de la Villa Vandeveldde sise avenue Houzeau, 99 à Uccle.

Située à Uccle, proche du rond-point de l'Observatoire, cette villa de 1936 est commandée à Adrien Blomme par Maurice Vandeveldde, fils

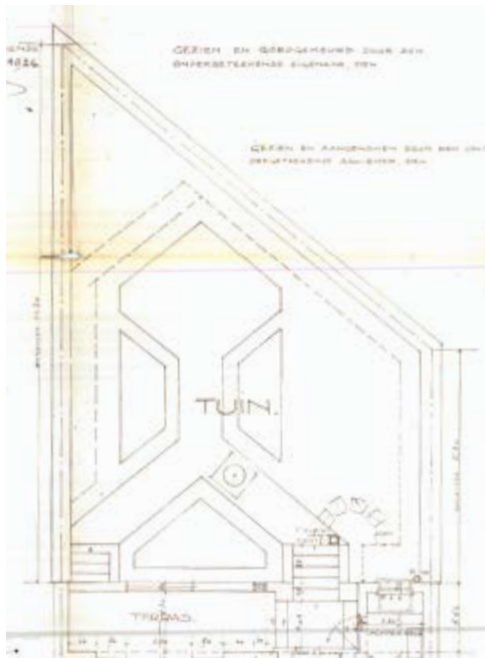


FIG. 14
Joseph Diongre, plan du jardin de la maison Withuis,
av. Charles Woeste, Jette, 1926 (© Archives communales
de Jette).

du Directeur des « Chantiers Houillers ». La villa, orientée est-ouest, est implantée sur une grande parcelle en retrait de la voirie, permettant ainsi le développement d'un ample programme.

Le jardin de la Villa n'a pas été repris dans l'emprise du classement, bien qu'il ait été décrit dans l'arrêté de protection : « *Le lien entre architecture et nature est important dans l'œuvre de Blomme qui coordonne les deux dès que cela est possible. Ici, le lien avec le jardin est créé par les grandes ouvertures que sont les terrasses de l'étage et du rez-de-chaussée. A ce niveau, une transition douce est assurée par un palier et quelques marches menant au chemin bordé de massifs d'arbustes et de fleurs, qui entoure la propriété. La perspective depuis la terrasse est marquée par la piscine et par une vasque entourée d'une charmille taillée en cube. A l'est de la propriété, une allée piétonne est plantée d'un alignement de tilleuls également taillés en cube. Les végétaux qui bordent la terrasse ainsi que ceux en fond de propriété sont architecturés. L'art du topiaire est essentiel dans ce jardin par l'utilisation d'espèces telles que le Taxus, le Tilia ou encore le Fagus. Cet ensemble rythme bien la composition du jardin créé en harmonie avec*



FIG. 15
"Le jardin moderne", *Bâtir*, 15 décembre 1932
(© Centre de Documentation d'urban.brussels).

la villa. D'anciens arbres fruitiers sont également présents. De par leur forme naturelle et leur floraison printanière, ils procurent une touche romantique au jardin. Quant à la cour d'accueil, elle est principalement minérale avec de part et d'autre des massifs de buis et quelques arbres de première grandeur.

JARDIN DE L'HÔTEL BOSMAN

Si l'hôtel Bosman, édifié en 1929 par l'architecte Collin a été démoli dans le courant des années 1970, son parc dessiné par Jules Buysens, lui, a survécu au cœur d'un clos privé et est visible à partir d'un sentier à deux pas de la rue des Tongres à Etterbeek.

Le jardin de l'hôtel Bosman est un « jardin moderne », comme présenté dans la revue *Bâtir* du 15 décembre 1932 (FIG. 15). Ce type de jardin, à l'opposé des parcs paysagers, est plus architecturé, mais garde néanmoins certaines caractéristiques plus « naturelles » qui sont qualifiées d'éléments « pittoresques ».

La construction de trois immeubles à appartements dans la propriété a certes réduit et dénaturé dans une certaine mesure le site initial,



FIG. 16A ET 16B

Vues actuelles du jardin de l'ancien hôtel Bosman, îlot av. Tervueren, rue Gérard, Etterbeek (E. Stoller © urban.brussels).

mais les pièces d'eau, les plantations ligneuses et les différents éléments caractéristiques de ce type de jardin sont encore bien conservés (rochers, vase à plantes, pavés). Le style du jardin est encore bien présent. Les bassins sont en bon état et parfaitement fonctionnels (FIG. 16A et 16B).

Pour les plantations herbacées, J. Buysens affectionnait particulièrement les plantes alpines pour leurs fleurs abondantes, leurs couleurs éclatantes et leur feuillage persistant qui trouvaient naturellement leur place parmi les rocailles.

L'élément « eau » de ce jardin de Buysens est particulièrement intéressant car il anime et met en valeur le paysage. La scène aquatique est représentée ici, par deux pièces latérales en forme de hanches de panier, reliées par un bassin central de forme rectangulaire. Ce bassin est alimenté en amont par une vasque circulaire se déversant dans une vasque en forme de coquille. Le bassin central quant à lui, se termine par un bassin d'inspiration renaissance. Cette pièce d'eau complexe, en bon état de conservation, enrichit le jardin moderne par ses attraits mais également par la flore spécifique qui s'y développe. Il s'agit donc, côté av. de Tervueren d'un bassin régulier, tandis que du côté rue Gérard, qui se situait plus loin du bâtiment, de plusieurs pièces d'eau pittoresques, entourées de nombreuses rocailles.

JARDIN DE LA VILLA VAN KEIRSBILCK

Cette villa réalisée par Adrien Blomme en 1930 à Uccle est implantée au cœur d'un vaste jardin dont la partie avant semble encore fidèle à son tracé d'origine, comme en témoignent les photos aériennes d'époque. Elle est caractérisée par son patio qui comporte une fontaine octogonale en marbre. Un petit canal traverse une pelouse face à la maison et contribue à la symétrie de ce jardin (FIG. 17A et 17B).

CONCLUSIONS

La protection patrimoniale des jardins privés s'est faite assez tardivement par rapport aux monuments, parcs publics, bois et sites semi-naturels de la capitale. Le classement ou sauvegarde des jardins privés était moins fréquents : le cas du jardin Van Buuren en est un exemple rare avec son classement précédant

celui de la maison. Au fil du temps, la protection patrimoniale des jardins a été prise en considération de manière plus systématique : ce n'est plus un bâtiment seul qui est protégé en tant que monument, mais également son environnement comme ce fut le cas pour les bâtiments de Blomme. L'absence de plans, la méconnaissance de leur intérêt et leur évolution ont mené à une protection ponctuelle, sans véritable ligne directrice, avant de les considérer désormais comme pouvant faire partie intégrante d'une œuvre bâtie et dialoguant avec elle.

Un jardin peut aussi être protégé en tant que site si il présente un intérêt intrinsèque (œuvre d'un paysagiste connu, représentatif d'un style particulier,...)

Pour ces jardins protégés, deux tendances se dessinent : en l'absence de plans, soit on peut deviner la main de l'architecte dans le tracé de plusieurs jardins comme dans les œuvres d'Adrien Blomme qui comportent des similitudes, soit ils étaient l'œuvre de paysagistes.

Les jardins de l'entre-deux-guerres comportent des caractéristiques récurrentes avec la présence de roseraies, de sentiers en pas japonais ou en cassons de grès ou de pierre bleue, des haies structurées et plates-bandes aux abords des bâtiments, ainsi que de larges pelouses. Un petit bassin les orne souvent. Au sein de ces jardins, les conifères sont également bien présents en raison de leur feuillage persistant, permettant d'offrir un contraste avec les éléments construits (enrochements, fabriques, rocailles...)

Cette liste de jardins est loin d'être exhaustive : il reste encore de nombreux jardins privés à (re)découvrir et étudier. Le fonds d'archives de Jules Buysens comporte des plans dont certains jardins existent encore, entiers ou morcelés entre différentes propriétés. Les photos aériennes permettent dans un premier temps de voir si les tracés ont été conservés, et des visites sur site peuvent permettre de confirmer la présence d'éléments d'origine. Enfin, si la valeur patrimoniale du jardin est démontrée, une protection pourra s'envisager...

BIBLIOGRAPHIE

ARSIS, Rapport pour le permis d'urbanisme délivré le 22 mars 2006 (réf. Dossier 030703 doc. Ref.200-A4, avant-projet, 05/11/2004).

BUYSENS, J., "Le jardin moderne", *Bâtir*, 1, décembre 1932, p. 20-21.

DUBUISSON, E., *Uccle. Maisons et villas*, Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2000 (Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, 28).

FLOUQUET, P.-L., "Villa à Uccle", *Bâtir*, 67, 1938, p. 258-259.

HENNEAUT, E. et BENEDETTI, U., *Jules Buysens et Le Nouveau Jardin Pittoresque*, CFC-Éditions, Bruxelles, CIVA Éditions, Bruxelles, 2023.

LE DANTEC, J.-P., LE DANTEC, T., *Histoire contemporaine des paysages, parcs et jardins : le sauvage et le régulier*, Le Moniteur, Antony, 2019.

SAUVAT A.-M., "Le jardin pittoresque du Musée van Buuren : entre richesses horticoles et décors naturels", *Bruxelles Patrimoines*, 9, 2013, pp 56-87.

<https://monument.heritage.brussels/fr/inventaire>



FIG. 17A
Vue aérienne de la villa Van Keirsbilck et son jardin en 1953, (<https://bruciel.brussels>).

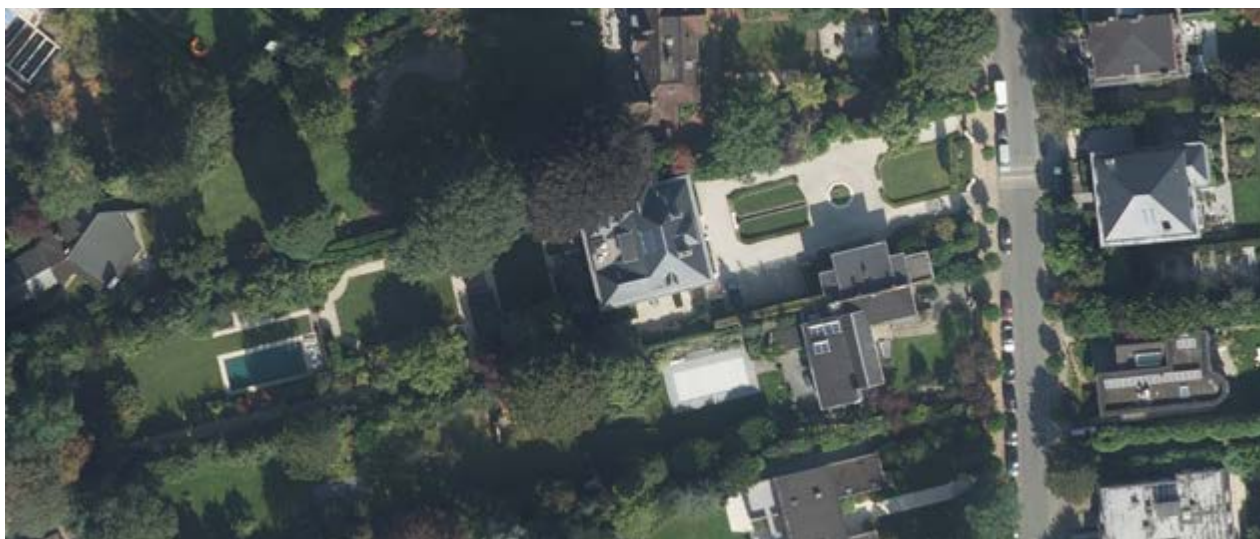


FIG. 17B
Vue aérienne de la villa Van Keirsbilck et son jardin en 2004, loti partiellement (<https://bruciel.brussels>).



Comité de rédaction

Jean-Marc Basy, Julie Coppens, Suzanne Gillijns Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

Coordination scientifique

Paula Dumont

Conseillers experts

Manuela Core, Caroline Criquillon, Eric Demelenne, Catherine Leclercq, Anne Totelin, Manja Vanhaelen

Coordination de l'iconographie

Paula Dumont avec l'appui de Julie Coppens

Auteurs/ collaboration rédactionnelle

Carmen Azevedo, Renaud Bardez, Veronique Boone, Manuela Core, Caroline Criquillon, Carla Debarre, Odile De Bruyn, Eric Demelenne, Florence Doneux, Paula Dumont, Elisabeth Gerard, Thierry Henrard, Vincent Heymans, Chantal Kesteloot, Jochen Ketels, Philippe Leblanc, Catherine Leclercq, Isabelle Lecocq, Murielle Lesecque, Cécile Mairy, Valérie Orban, Cecilia Paredes, Emilia Pauchard, Savinien Peeters, Noémie Petit, Anne-Marie Pirlot, Mathilde Semal, Maité Springael, Caroline Styfhals, Barbara Van Der Wee, Manja Vanhaelen, Wivine Wailliez, Catherine Walraevens, Stefan Wouters

Rédaction finale en français

Valérie Orban

Rédaction finale en néerlandais

Paula Dumont

Traduction

Oneliner

Traduction Abstract

service traduction SPRB

Relecture

Anne Marsaleix, Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard, Nazim Lison Marina Rainoldi, Brigitte Van der Bruggen

Liste des abréviations

AGR – Archives générales du Royaume
AGRBC – Arrêté du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIVA – Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage
ISAD – Institut Supérieur des Arts décoratifs
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium Institut royal du Patrimoine artistique
SLRB – Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
TP – Travaux publics
ULB – Université Libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2026/6860/002

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Erfgoed Brussel".

Cartographie article 3

Emilia Pauchard

Graphisme

Toast Confituur Studio

Création de la maquette

Polygraph

Impression

InitialP

Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels.
bpeb@urban.brussels

Coordination des publications

Cecilia Paredes

Remerciements

Philippe Charlier, Céline Cheron, Adrien Dominique, Caroline Esgain, Marine Gerard, Pascale Ingelaere, Romain Landmeters, Harry Lelièvre, Muriel Muret, Jules Poncin

Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine) Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
editions@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Connaissance et Communication d'urban.brussels.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 – Novembre 2011 – Rentrée des classes

002 – Juin 2012 – Porte de Hal

003-004 – Septembre 2012 – L'art de construire

005 – Décembre 2012 – L'hôtel Dewez

Hors série 2013 – Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 – Septembre 2013 – Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 – Novembre 2013 – Architectures industrielles

009 – Décembre 2013 – Parcs et jardins

010 – Avril 2014 – Jean-Baptiste Dewin

011-012 – Septembre 2014 – Histoire et mémoire

013 – Décembre 2014 – Lieux de culte

014 – Avril 2015 – La forêt de Soignes

015-016 – Septembre 2015 – Ateliers, usines et bureaux

017 – Décembre 2015 – Archéologie urbaine

018 – Avril 2016 – Les hôtels communaux

019-020 – Septembre 2016 – Recyclage des styles

021 – Décembre 2016 – Victor Besme

022 – Avril 2017 – Art nouveau

023-024 – Septembre 2017 – Nature en ville

025 – Décembre 2017 – Conservation en chantier

026-027 – Avril 2018 – Les ateliers d'artistes

028 – Septembre 2018 – Le Patrimoine c'est nous !

Hors-série – 2018 – La restauration d'un décor d'exception

029 – Décembre 2018 – Les intérieurs historiques

030 – Avril 2019 – Bétons

031 – Septembre 2019 – Un lieu pour l'art

032 – Décembre 2019 – Voir la rue autrement

033 – Printemps 2020 – Air, chaleur, lumière

034 – Printemps 2021 – Couleurs et textures

035 – Printemps 2021 – Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque

036 – Automne 2022 – Points de vue

037 – Automne 2024 – Objets et collections

038 – Printemps 2025 – Focus 1939-99

039 – Été 2025 – Reconvertir les bureaux

040 – Printemps 2026 – Art Déco, résolument moderne

Retrouvez tous les articles sur www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de Bruxelles Patrimoines offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

L'Art Déco est indissociablement lié à l'esprit de l'entre-deux-guerres, période durant laquelle une vague de renouveau traverse la société. Ce numéro souhaite mettre en lumière cet aspect, avec des contributions qui abordent des thèmes sociétaux, comme l'accès des femmes à la profession d'architecte, ainsi que des sujets plus techniques, tel le défi que représentent les nouveaux matériaux de l'époque pour la restauration du patrimoine Art Déco aujourd'hui.

Sarah Lagrillière
Directrice Générale Adjointe

U



20 €



ISBN 978-2-87584-241-1